

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SANSSAC L'EGLISE**

Séance du 27 mars 2026

N° 2026 – 23



Nombre de membres

Afférents au CM :15

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MAZOYER Gérard.

Date de convocation

Le 23/03/2026

Date d'affichage

Le 23/03/2026

Présents : Messieurs MAZOYER Gérard, CHOUVELON Jean-Pierre, LAURENT Didier, PAYS Fabien, ROSIER Hubert, VENET Philippe, JADEAU Jean-Michel ; Mesdames CHACORNAC Emmanuelle, DURAND Claudine, FELGINES Florence, FONT-VEROT France, GARREL Mireille, MALEYSSON Sophie, TEYSSIER Bernadette, FONTANIER Séverine.

Objet de la délibération 2026 - 23 :
Répartition des élus dans les différentes instances

Participait à la réunion : Madame ALBARET Jeannine secrétaire de mairie/DGS

Madame FONT-VEROT France a été désignée secrétaire de séance.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

01 AVR. 2026

La répartition des élus dans les différentes instances est la suivante :

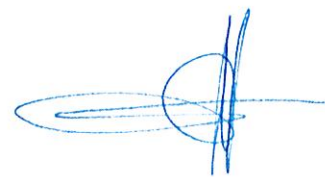
Et publication ou notification du

01 AVR. 2026

SIVOM de Loudes
Titulaire : MAZOYER Gérard et CHOUVELON Jean-Pierre
Suppléant : TEYSSIER Bernadette
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
Membres : Madame GARREL Mireille, Madame DURAND Claudine, Monsieur JADEAU Jean-Michel, Madame FELGINES Florence
SPL (Société Publique Locale)
Administrateur : MAZOYER Gérard
SDE (Syndicat de l'Energie)
Titulaire : FONTANIER Séverine
Suppléante : CHACORNAC Emmanuelle
Ingé43 (agence d'ingénierie des territoires)
Titulaire : MALEYSSON Sophie
Suppléant : Monsieur CHOUVELON Jean-Pierre
GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
Titulaires : MALEYSSON Sophie et ROSIER Hubert
Référents pour le cimetière de SANSSAC-L'EGLISE)
DURAND Claudine, PAYS Fabien et VENET Philippe

Commission locale d'évaluation des transferts de charges à la CAPEV)
Titulaire : MAZOYER Gérard
Suppléant : LAURENT Didier
Correspondants Défense
Titulaire : MAZOYER Gérard
Suppléant : ROSIER Hubert
Délégués Ambroisie
Titulaire : ROSIER Hubert
Suppléante : FONT-VEROT France
(CNAS) Comité national d'action sociale
Titulaire : MAZOYER Gérard et MALEYSSON Sophie
Suppléants : FONTANIER Séverine et ROSIER Hubert
Délégués à la CAPEV (communauté d'agglomération du Puy-en-Velay)
Élus : MAZOYER Gérard et MALEYSSON Sophie

Fait et délibéré, le 27 mars 2026,
 Au registre sont les signatures pour copie conforme




MAZOYER Gérard

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr